

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

BILAN

2019



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

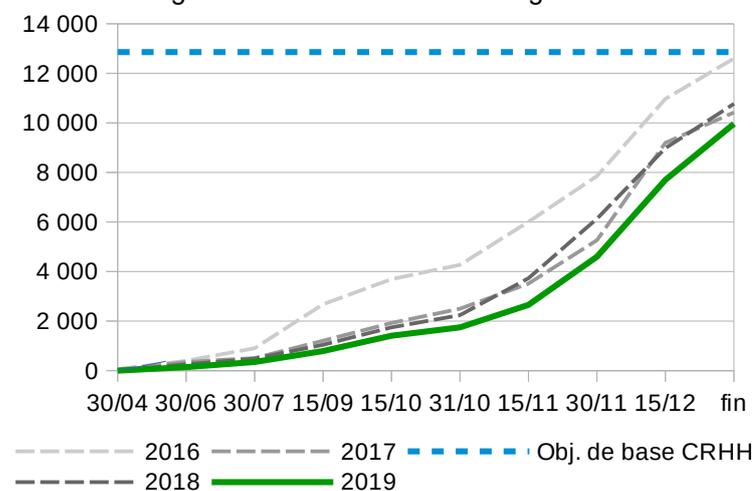
OBJECTIFS D'AGRÈMENTS

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 31 octobre a ajusté la territorialisation des objectifs fixés le 27 février 2019. Cet objectif correspond à **13 247** logements qui se décompose en **4 499** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 088** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 660** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif territorialisé de 228 PLAII adaptés.

LES AGRÈMENTS 2019

Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé 75 % de ses objectifs CRHH en 2019 avec l'agrément de 9 965 logements sociaux et la consommation de 33 M€ d'autorisation d'engagement. 3 125 logements PLAII ont été financés, dont 119 PLAII adaptés, et 212 logements PLAII/PLUS ont bénéficié de l'enveloppe acquisition-amélioration.

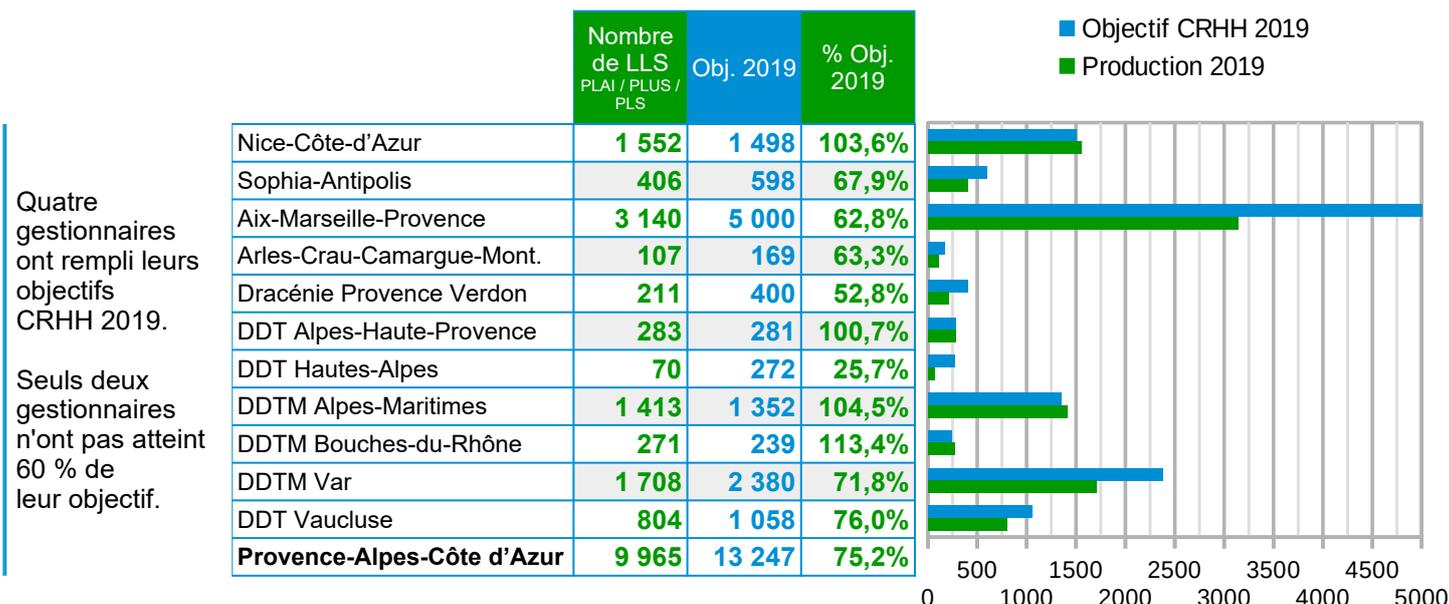
Nombre de logements PLAII / PLUS / PLS agréés



Consommation des autorisations d'engagement

Par année	
2019	31 462 251 €
2018	37 205 897 €
2017	27 342 589 €
2016	34 127 613 €
<i>auxquels s'ajoutent pour 2019</i>	
PLAII ADAPTÉ	1 474 312 €

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR TERRITOIRE DE GESTION



Quatre gestionnaires ont rempli leurs objectifs CRHH 2019.

Seuls deux gestionnaires n'ont pas atteint 60 % de leur objectif.

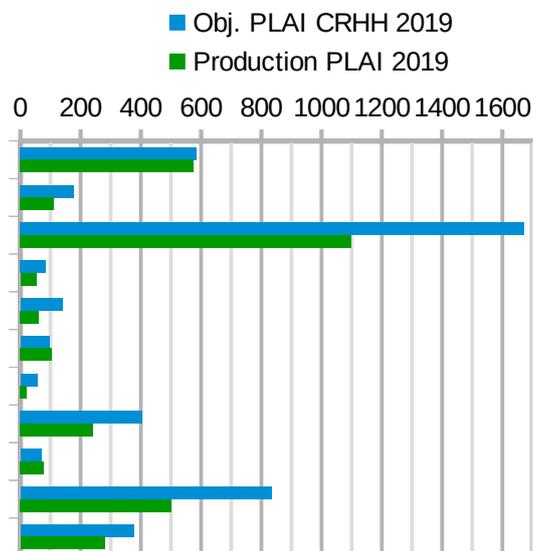
La part de production en vente en l'état futur d'achèvement s'établit à 64 % (+5,5% / 2018). Cette VEFA concerne plus de 60% des logements dans chaque département (excepté Hautes-Alpes).

Les petits logements T1/T2 représentent 43,5% des logements ordinaires à destinations des ménages (+1,5% / 2018).



AGRÈMENTS 2019 PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	574	98%	592	93%	386	141%
CA SA	111	62%	260	87%	35	29%
MET AMP	1 099	66%	1 063	46%	978	96%
CA ACCM	53	62%	54	64%	0	0%
CA DPVA	61	44%	130	72%	20	25%
DDT 04	104	108%	163	95%	16	123%
DDT 05	22	39%	48	60%	0	0%
DDTM 06	242	60%	460	68%	711	263%
DDTM 13	78	111%	127	125%	66	99%
DDTM 83	501	60%	1 050	98%	157	33%
DDT 84	280	74%	358	75%	166	83%
PACA	3 125	69%	4 305	71%	2 535	95%



En 2019, **3 125** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de **4 499** soit 70%.
29 Dossiers, comptabilisant **119** logements, ont bénéficié de l'enveloppe PLAI adapté.

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales fixées en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 € / logement**, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	Perspective au 31/10	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	6 046 200	5 693 000
Sophia-Antipolis	1 252 200	1 109 905
Aix-Marseille-Provence	13 425 600	11 257 773
Arles-Crau-Camargue Mont.	833 000	527 500
Dracénié Provence Verdon	1 372 000	684 200
DDT Alpes-Haute-Provence	1 117 600	1 186 200
DDT Hautes-Alpes	548 800	215 600
DDTM Alpes-Maritimes	2 830 300	2 392 000
DDTM Bouches-du-Rhône	690 410	764 400
DDTM Var	8 163 400	5 050 914
DDT Vaucluse	3 749 000	2 580 760
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>(inclus ci-dessus)</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 028 510	31 462 251

En 2019, les autorisations d'engagement ont été consommées à hauteur de **31,5 M€** pour l'offre nouvelle. L'enveloppe acquisition amélioration a été utilisée à hauteur de **1,12 M€** pour **212** logements (113 logements avec une prime à 3400€, 55 logements avec une prime à 6800€ et 44 logements avec une prime à 10200€).

BILAN 2019

En 2019, les **9 965** logements agréés représentent 466 dossiers sur 481 dossiers programmés (pour 10 354 logements) dans l'outil partagé SPLS.

La part des PLAI représente 31,5 % (**3 125**). Le nombre de PLAI agréés à destination des ménages (**2 300**) représente 23 % du nombre de LLS agréés comme en 2018. Les agréments de dossiers en pensions de famille (189)/ résidence sociale (639) comprennent **828** logements (450 de moins que l'année dernière).

Par ailleurs, **376** logements PSLA (prêt social location-accession) ont été agréés.

Enfin, **363** logements ont été agréés à destination des étudiants et 71 pour les jeunes.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 30 novembre 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates de référence : 30 avril (programmation) - 30 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)